

Le mercredi 14 janvier 2026

## COMMUNIQUÉ

Le mardi 6 janvier 2026, le système de chauffage du collège Jean-Jaurès de Lens est tombé en panne, à cause notamment de la rupture d'une canalisation enterrée et de la vétusté de la chaudière.

En conséquence, du mercredi 7 janvier au mardi 13 janvier inclus, l'accueil des élèves n'a pas pu être assuré dans des conditions normales : l'Inspection Académique a autorisé la Direction du collège à mettre en place des cours à distance (via du travail donné sur Pronote et des cours virtuels au moyen de la plateforme "Classes Virtuelles"), et un accueil minimal a été assuré par des personnels de vie scolaire, les agents du Département et la direction, pour quelques élèves, en dépit d'une température n'excédant pas les 8° C à l'intérieur de l'établissement.

Le vendredi 9 janvier au soir, l'Inspection a décrété la reprise des cours en présence pour les élèves de 3e au Lycée Robespierre, obligeant la direction et les personnels des deux établissements à mettre en place un protocole complexe entre le samedi 10 et le dimanche 11, avec pour résultat un suivi dégradé des élèves des autres niveaux et la désorganisation du travail entamé depuis le mercredi.

Cette situation a pu générer un état de fatigue aussi bien pour les personnels ayant accueilli les jeunes dans l'établissement, les agents départementaux ayant dû venir travailler dans le froid et les enseignants, qui ont été confrontés à la nécessité de s'adapter très rapidement aux injonctions précipitées de l'Inspection Académique pour assurer le suivi des élèves simultanément à distance et au Lycée Robespierre.

Comment s'étonner de cette situation ? Depuis bien des années, en conseil d'administration, nous ne cessons d'interpeller le Conseil Départemental sur la dégradation de notre établissement :

- fuites de la toiture, au début simplement réparées au coup par coup avant une rénovation coûteuse décidée quand la situation a atteint son paroxysme ;
- désamiantage partiel du revêtement de sol d'un couloir du collège, alors que l'ensemble de l'établissement est concerné par le problème ;
- dégradation générale du carrelage, des revêtements muraux (en dépit des coups de peinture donnés régulièrement par nos agents) et, en somme, de l'environnement de vie et de travail du collège, souvent soulignée par nos visiteurs en comparaison avec d'autres établissements ;
- cour de récréation vétuste et n'offrant aucun abri aux élèves (hormis une "pergola" aux dimensions largement insuffisantes installée à l'été 2024) ;
- absence de volets roulants fonctionnels dans toutes les salles de cours, et fenêtres mal isolées par lesquelles entrent l'air froid en hiver et l'air chaud en été ;
- absence d'isolation thermique générale de l'établissement, causant une hausse exponentielle du budget destiné à la viabilisation, et créant des situations d'inconfort thermique récurrentes ;
- interface électrique mal adaptée, déclenchant régulièrement le disjoncteur dans certains étages ;
- ascenseur PMR promis (et inscrit au budget du Département ?) depuis plusieurs années et toujours pas installé ;

- revêtement extérieur à l'entrée du collège endommagé, ayant provoqué la chute grave d'une collègue avec des conséquences physiques récurrentes et durables, et absence d'un parc de stationnement digne de ce nom (balisé et sécurisé) pour les véhicules des personnels ;
- infrastructure de chauffage vieillissante et instable, causant des différences de température importantes entre les différentes zones de l'établissement, ayant abouti à l'incident de mardi dernier.

Dans les conditions actuelles, un nouvel incident grave n'est pas exclu, et peut même paraître comme inéluctable.

Contrairement à tous les autres collèges de la région lensoise, notre établissement n'a jamais connu de rénovation d'ampleur. Pour ne pas avoir à subir à nouveau une situation de crise comme celle que notre communauté éducative vient de traverser, nous demandons incessamment qu'une rénovation intégrale de l'établissement soit décidée, financée et réalisée dans les plus brefs délais.

*Pour la section locale du SNES*

Jean-Michel CAVROIS

Sophie LALLART